



## Régions, départements, intercommunalités et communes **L'écologie et l'implication citoyenne au cœur du mandat de l'élu-e**

**DU MERCREDI 23 AOÛT AU DIMANCHE 27 AOÛT 2017 - MARSEILLE**

Les horaires des formations sont susceptibles d'être ajustés. Un programme définitif sera remis aux Elu-e-s inscrit-e-s. Parfois des ateliers sont programmés aux mêmes heures il sera laissé le Choix des options aux stagiaires.

### **Mercredi 23 août :** à 20h réunion d'accueil et d'échanges

avec **Gabriel Amard**, responsable formation et **François Cocq**, adjoint au maire de Champigny-sur-Marne

### **Jeudi 24 août :** Financer et construire au niveau régional, départemental ou local des équipements ou de l'Habitat écologique

#### Atelier 1 : Introduction au matériau paille, enjeux climatiques

**9h :**

Intervenant : **Michel Filippo** : militant contre l'incinération de déchets toxiques en cimenterie depuis 2003, formateur paille pour des professionnels (architectes et artisans), directeur de l'association LESA (<http://asso-lesa.com/>), centre de formation et de développement de la terre crue en construction, membre du CA de la fédération des professionnels de la terre crue (Asterre). Dans ce cadre, il participe à l'élaboration de réglementations sur les techniques de construction en terre crue et à l'élaboration d'une formation diplômante.

- Introduction au matériau terre, enjeux climatiques et militants
- État des réglementations techniques et des formations concernant les deux matériaux
- Questions-réponses
- Présentation de grands bâtiments publics et habitations en paille
- Programme d'actions du Réseau français de la construction en paille : développement des commandes publiques pour correspondre aux objectifs politiques sur le climat
- Questions-réponses

#### Atelier 2 : Les villes de demain seront-elles construites en terre crue ?

**14h :**

Intervenant : **Romain Anger**, ingénieur, docteur et chercheur spécialisé dans le matériau terre, co-auteur de l'ouvrage «Bâtir en terre», responsable de l'équipe matériaux du laboratoire Craterre/AECC/ENSAG <http://craterre.org/> (Centre international de la construction en terre, œuvre à la reconnaissance du matériau terre afin de répondre aux défis liés à l'environnement, à la diversité culturelle et à la lutte contre la pauvreté), directeur pédagogique et scientifique de l'IDEFI amaco (Atelier Matières à Construire), centre de formation innovante sur les sciences de la matière pour la construction durable, porté par les Grands Ateliers.

Son intervention abordera la construction en terre à travers 4 approches différentes et complémentaires :  
• science • art • architecture • les villes de demain seront-elles construites en terre crue ? (mise en place de filières (mécanisées) de matériaux à l'échelle urbaine ou de territoire)

#### Atelier 3 : Construire un Habitat collectif et individuel écologique et décroissant ?

**17h :**

Intervenant : **Xavier Barruhet** Diplômé d'architecture à l'École d'architecture de Paris la Villette.

L'architecture et l'urbanisme écologique et décroissant, dans un but d'économie d'échelle pour les communes, c'est possible. Exemple : gestion de l'eau, gestion des déchets, orientation des permis de construire, entretien des voiries...



## **Jeudi 24 août : Implication des citoyens et des usagers**

**Atelier 4 : Impliquer les habitants dans l'exercice de son mandat et sortir des cadres institutionnels pour travailler avec les citoyens très éloignés de la vie démocratique de sa circonscription d'élection.**

**17h :**

Intervenant : **Julien Augé et Gabriel Amard** pour la Coopérative citoyenne

Qui dit mandat dit « mandants », c'est à dire tout un corps de citoyens avec qui l'élu.e s'efforce de constituer une relation politique. Or, les élu.e.s le savent bien, tisser ce lien n'est pas une mince affaire. Dans une société de plus en plus individualisante, dans un contexte de rejet du politique par nos concitoyens, l'élu rencontre une résistance de plus en plus grande de ses « mandants » à co-élaborer le mandat.

Reste la communication politique (bulletins d'information, blog, réseaux sociaux, et encore parfois, réunions publiques) mais celle-ci présente comme limite principale d'être « descendante » et donc peu propice à la co-élaboration.

La tentation est forte de déplorer que « les gens ne s'intéressent pas » et de le leur reprocher.

Nous proposons de partir de l'hypothèse inverse : que les gens soient très *intéressés* à la politique au sens où celle-ci touche à leurs intérêts. Reste à notre charge de trouver des dispositifs qui permettent d'aller travailler ces intérêts avec eux, en changeant de posture, en commençant en premier lieu par aller à leur rencontre dans l'espace politique commun : l'espace public.

Dans cet atelier, nous réfléchirons à la façon dont des élus et leurs équipes peuvent réinvestir l'espace public, non pas pour faire la publicité de leur action, mais pour instituer une discussion politique qui conduise à l'élaboration collective de cette action.

Au coeur d'un échange sur les postures, et les présupposés de la co-élaboration, nous expérimenterons un outil concret d'action dans l'espace publique, le « porteur de parole ».

## **Vendredi 25 août : Implication des citoyens et des usagers suite...**

**Atelier 6 : Évaluer les besoins, faire émerger les attentes des citoyens et des usagers de sa collectivité notamment dans les quartiers populaires.**

**9h :**

Intervenant : **Tiphaine Ducharne et Hugo persillet** pour la Coopérative citoyenne

Si la désaffection pour la politique frappe l'ensemble de la société, celle-ci est d'autant plus ample dans les classes populaires. L'élu.e, qui représente l'ensemble des citoyens, peine à parler « au. nom de » ceux qui ne font plus confiance aux « politiques ».

Par ailleurs, l'organisation des territoires tend de plus en plus à reléguer les classes populaires dans des ghettos, qu'ils s'agisse de « quartiers », immeubles ou même de campagnes.

C'est pourquoi, les élu.e.s peuvent choisir de développer une stratégie politique spécifique à destination de ces quartiers.

Problème, comment agir en direction de ces quartiers sans adopter la posture du « missionnaire » ?

Comment co-élaborer une action politique, nourrie par les problématiques sociales des citoyens de ces quartiers, et leurs propres représentations de la réalité.

Au coeur d'un échange sur les postures, et les présupposés de la co-élaboration, nous expérimenterons un outil concret : les enquêtes de conscientisation.



## Atelier 7 : Utiliser les leviers de la politique de la ville pour développer l'implication citoyenne dans les quartiers populaires

14h :

Par **Jean-Louis Berland** cadre territoriale

- 1/ Le cadre juridique de la politique de la Ville (loi Lamy du 21 février 2014)
- 2/ Mettre en perspective les dix objectifs de la loi, les diagnostics élaborés sur les territoires et les conventions d'application des contrats de ville
- 3/ Impliquer les citoyens pour affecter l'argent public sur des actions concrètes d'intérêt général humain

## **Vendredi 25 août : Alimentation et bien manger dans nos territoires**

### Atelier 8 : Alimentation collective des régions, des départements et des communes les grandes règles de l'équilibre alimentaire ?

14h :

Intervenant : **Florian Saffer**, diététicien **NOUVELLE FORMATION**

Tout comme la qualité gustative, manger équilibré est au cœur des attentes des usagers de la restauration. Dans cette logique, depuis 2013 la restauration collective à caractère sociale doit se conformer impérativement à des règles d'équilibre des repas (limitation des aliments en friture, fréquence adaptée de légumes et de fruits...) ce qui implique un engagement total des équipes de restauration ainsi que du personnel de direction et des élus locaux ayant en charge ces établissements.

L'école étant un lieu d'apprentissage et de découverte, il semble pertinent que cette dernière, par le biais de ses cantines, puisse également incarner les changements vers lesquels inexorablement notre société devra tendre. L'exemple d'une alimentation moins carnée riche en protéines végétales est une bonne illustration de ces transformations.



**FDC ce sont des formations sur mesure  
et un programme à la carte toute l'année  
dans toute la France métropolitaine et outre-mer.**

**Retrouvez notre programme sur  
[www.leformateurdescollectivites.fr](http://www.leformateurdescollectivites.fr)**

**ou par téléphone ou SMS au 06.07.95.86.01 auprès de Gabriel Amard  
ou par mail [contact@leformateurdescollectivites.fr](mailto:contact@leformateurdescollectivites.fr)  
auprès d'Alexis David.**



## BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu territorial, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de la collectivité. Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : **FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 21 juillet 2015.**



Lors de son intervention, le diététicien Florian Saffer, vous présentera les grandes règles d'équilibre alimentaire permettant de composer des repas adaptés. Cette intervention sera également l'occasion d'aborder les thèmes de l'alimentation biologique, du respect de la saisonnalité, d'une alimentation plus écologique, moins carnée mais aussi de répondre aux questions concrètes des stagiaires sur ces thèmes.

## Samedi 26 août :

### Conférence : Une histoire de notre alimentation et du bien manger

**17h :**

Intervenant : **PAUL ARIÈS**, universitaire, auteur de l'ouvrage «une histoire politique de l'alimentation - du paléolithique à nos jours»

Qu'est-ce qui se joue autour de l'alimentation ? Qu'est-ce que manger veut dire ?

**20h30 :**

### Conférence gesticulée

Conférence gesticulée proposée par **Kévin Certenais**

**une autre histoire du bocage : Jusqu'où Les Ruraux se Soumettront-ils aux Urbanistes ?**

## Dimanche 27 août :

### Evaluation et départ des stagiaires



UNIVERSITÉ ST CHARLES À MARSEILLE

## BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

### Formation de Marseille : L'écologie et l'implication citoyenne au cœur du mandat de l'élu-e

Mercredi 23 août au dimanche 27 août 2017

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Ville : ..... E-mail : .....

Fonction électorale : .....

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

#### Elu-e-s et agents territoriaux des collectivités de :

- |   |        |  |        |
|---|--------|--|--------|
| <input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitants ..... | 250€   | <input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000 .....                      | 1 500€ |
| <input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000 .....         | 450€   | <input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000 .....                      | 1 700€ |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000 .....        | 550€   | <input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000 .....                     | 1 900€ |
| <input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000 .....       | 650€   | <input type="checkbox"/> plus de 100 000 .....                         | 2 100€ |
| <input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000 .....       | 800€   | <b>Conseillers départementaux, régionaux et Paris, Lyon, Marseille</b> |        |
| <input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000 .....       | 1 200€ | <input type="checkbox"/> .....   | 2 500€ |

Signature de l'élu(e) inscrit(e)  
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable  
avec cachet de la collectivité